
Le (non) accord du participe passé à l'écrit avec avoir

Marie Flesch^{1,2}, Christophe Benzitoun³, Barbara Hemforth², and Anne Abeillé^{*2}

¹Laboratoire de Linguistique Formelle – CNRS, Université Paris Cité – France

²Laboratoire de Linguistique Formelle – Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Paris, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR7110 – France

³Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française – Université de Lorraine, ATILF, ATILF CNRS – France

Résumé

Le faible taux d'accord du participe passé (pp) avec *avoir* est documenté chez les enfants (Fayol & Pacton 2006, Brissaud & Cogis 2008), et chez les adultes à l'oral (Audibert-Gibier 1992, Gaucher 2015) et nourrit des demandes de réforme (CILF, FIPF). Nous présentons ici des résultats à l'écrit chez des adultes, en production comme en perception, qui vont dans le même sens.

Dans un corpus d'écrits spontanés (forum Reddit France, 2021–2022), Benzitoun & Flesch (2024) notent pour les relatives en *que* avec *avoir*, un taux d'erreur de 39% (1540 pp), et 67% hors masculin singulier. En comparant aux pp avec pronom (836 pp), nous avons trouvé un taux d'erreur comparable pour *nous* (67%) et inférieur pour *les* (55%), hors masculin singulier. Jouent un rôle significatif pour l'accord: la proximité entre pp et antécédent, le caractère audible de l'accord, la position finale du pp, l'âge et le genre (f) de l'auteur.

Afin de tester la perception par les adultes, nous avons fait passer en ligne deux expériences (une avec accord audible, l'autre non) de jugement d'acceptabilité sur une échelle de 1 (pas du tout acceptable) à 10 (parfaitement acceptable) à 90 adultes monolingues, ayant toujours vécu en France. 24 items (mêlés à des distracteurs) étaient proposés dans 4 conditions :

Pro-accord : *Marie reçoit une lettre* et Jean l'a rédigé/écrit.

Pro+accord : *Marie reçoit une lettre* et Jean l'a rédigée/écrite.

Que-accord : *Marie reçoit une lettre* que Jean a rédigé/écrit.

Que+accord : *Marie reçoit une lettre* que Jean a rédigée/écrite.

Le non-accord a fréquemment été jugé comme acceptable (note $\geq 6/10$), surtout pour les relatives sans marque audible, avec un rôle de l'âge (< 40 ans), comme dans le corpus. En conclusion, la règle d'accord avec *avoir* semble devenue "lettre morte" pour les adultes français, même avec un niveau d'études (Bac+3 ou Bac+5).

Mots-Clés: accord, participe passé, norme, écrit

*Intervenant